



Appel à projets **Résidence d'écriture numérique** **Édition 2013**

La Marelle, Alphaberville et Le bec en l'air lancent un appel à projets pour la mise en place d'une résidence d'écriture numérique.

L'objet de l'appel est de concevoir une œuvre littéraire d'un format numérique, sur toute forme ou support technologique, que les candidats devront élaborer durant une résidence de création d'une durée d'un mois. Ce projet pourra intégrer une dimension visuelle, sonore, hypermédia, collective, en réseau, etc., à condition que le texte, de langue française, reste majoritaire et d'ambition littéraire.

Les projets seront validés par un jury composé d'écrivains et de membres des structures organisatrices et des institutions partenaires. Ce jury sera seul habilité à apprécier le respect des critères de sélection et la qualité du projet soumis. Il est recommandé aux candidats de proposer un projet qui dépasse le simple rapport homothétique à la forme livre, pour imaginer un rapport à la lecture et /ou à l'écriture innovant, en rapport avec la spécificité du support. Tous les genres sont autorisés (narration, poésie, théâtre, ouvrages pour la jeunesse...)

La date limite de réception des dossiers est fixée au 31 décembre 2012.

Les dossiers doivent impérativement être envoyés par mail, avec coordonnées téléphoniques, pièces jointes et liens éventuels, à l'adresse suivante : *numerique2013@villa-lamarelle.fr*

Le jury se réunira début 2013, et rendra son avis autour du 15 février

Marseille,
24 septembre
2012



le bec en l'air
ÉDITIONS



LA MARELLE
Villa des auteurs

Friche La Belle de Mai
41 rue Jobin
13003 Marseille
04 91 05 84 72
contact@villa-lamarelle.fr
www.villa-lamarelle.fr

2013. Le(s) lauréat(s) sera (seront) averti(s) avant le 1^{er} mars 2013.

La résidence se tiendra du mercredi 5 juin au lundi 1^{er} juillet à La Marelle, villa des auteurs, La Friche La Belle de Mai, Marseille, France.

.../...

Remarques

A. Profil des candidatures

Quatre configurations différentes peuvent être proposées :

- 1- projet porté par un auteur seul, autonome sur le plan technique
- 2- projet porté par un auteur accompagné d'un autre auteur, ou d'un artiste d'une autre discipline (illustrateur, musicien, graphiste...), le duo étant autonome sur le plan technique
- 3- projet porté par un auteur accompagné d'un développeur ou d'une personne ressource sur un plan technique
- 4- projet porté par un duo (cf. cas 2) accompagné d'un développeur ou d'une personne ressource sur un plan technique

B. Matériel

Une connexion wifi sera disponible gratuitement sur place. Aucun matériel ou logiciel informatique ne sera fourni par les organisateurs. Tout achat de logiciel ou de matériel sera pris en charge par le ou les lauréats, sur le budget qui leur est alloué ou, si dépassement, sur leurs propres ressources.

C. Conditions financières

Les candidats se verront attribuer :

- une bourse de 3000 € au total (quel que soit le nombre de personnes), payée en droits d'auteurs
- la mise à disposition d'un logement de 120 m² (trois chambres, séjour, cuisine, salle de bain...)
- le paiement du ou des billets de transport, sur la base d'un aller-retour par personne, à hauteur maximum d'un voyage en territoire métropolitain

D. Développement et restitution

- Une présentation du projet sera effectuée à la Friche La Belle de Mai, Marseille



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La résidence s'inscrit dans un projet d'édition numérique à long terme, en cours de développement. Les

organismes se réservent la possibilité de mettre en place une aide à la production et/ou à l'édition et diffusion

Ils ne sont cependant en aucun cas tenus à une obligation de production.



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



CONSEIL
GENERAL
BOUCHES-DU-RHÔNE

